



Garde alternée et pension alimentaire

Par **cedric190206**, le **23/01/2008 à 16:11**

Bonjour,rrnrnDivorcé de mon ex femme depuis plus de trois, je suis depuis le mois de juin en résidence alternée d'un commun accord avec celle ci concernant la garde de notre enfant. En effet toutes les conditions nécessaires pour que celle ci se passe le mieux possible sont requises, et nous avons décidés avant même que cela soit officiel d'habituer notre enfant à ce mode de garde qui s'en accomode très bien. Je continue bien sûr à lui verser la totalité de sa pension puisque pour l'instant rien est officielle et que depuis la rentrée je participe aux dépenses des frais de scolarités de mon enfant. Nous passons très prochainement devant le juge et plus l'échéance approche, plus elle menace de refuser ce système de garde si la pension alimentaire lui est supprimée.rnNous avons refais nos vies chacuns de notre côtés, sans s'être remariés. Peut elle empecher une résidence alternée, avec pour seul motif la perte de la pension alimentaire de mon enfant?rnMerci d'avance pour vos réponses.rnUn papa.